

Création
d'une Commission « Déchets »

L'an deux mille seize, le mercredi 21 décembre, à 10 heures 00 minutes, le Conseil Communautaire de CAP Excellence, s'est assemblé au siège de CAP Excellence (*salle du Conseil*), sis 18 boulevard LEGITIMUS 97 110 Pointe-à-Pitre, sous la présidence de *Monsieur Eric JALTON*, Président, en vue de délibérer suivant l'ordre du jour de la convocation en date du 13 décembre 2016.

Présents : 27

Le Président

M. Eric JALTON

Vice-Présidents

M. Georges	DAUBIN	2 ^{ème} Vice-Président
M. Rosan	RAUZDUEL	3 ^{ème} Vice-Président
Mme Hélène	MOLIA-POLIFONTE	4 ^{ème} Vice-Présidente
Mme Murielle	JABES	7 ^{ème} Vice-Présidente
Mme Maguy	CELIGNY	9 ^{ème} Vice-Présidente
M. Fred	EUSTACHE	10 ^{ème} Vice-Président
M. Dominique	BIRAS	11 ^{ème} Vice-Président
Mme Claudine	CHALUS	12 ^{ème} Vice-Présidente
Mme Renée-George	NABAJOTH-DELOUMEAUX	14 ^{ème} Vice-Présidente

Conseillers Communautaires - Membres du Bureau

Mme Marie-Camille	MOUNIEN
Mme Lyliane	PIQUION
Mme Josiane	GATIBELZA
M. Max	CELIGNY
Mme Francesca	FAITHFUL

Autres Conseillers Communautaires

Mme Maryse	ALIDOR-DAHOMAS
Mme Lise Claude	AZEDE
M. Georges	BERGINA
M. Jean-Luc	CELIGNY
M. Audry	CORNANO
Mme Lydia	FANHAN-LAURIETTE
M. José	GUIOLET
Mme Célia	HATCHI-MIMIETTE
M. Maurice	LORQUIN
M. Alix	NABAJOTH
Mme Nadiyah	SURVILLE-PERAFIDE
M. Denis	BERNADOTTE

Excusés représentés : 4

Autres Conseillers Communautaires :

Mme Solange LEBLANC
Procuration à Mme Nadiyah SURVILLE-PERAFIDE
M. Jocelyn LEREMON
Procuration à Mme Maryse ALIDOR-DAHOMAS
M. Jean-Charles SAGET
Procuration à M. José GUIOLET
Mme Juliana FENGAROL
Procuration à Mme Lydia FANHAN-LAURIETTE

Excusés non représentés : 10

Vice-Présidents :

M. Jacques BANGOU (1^{er} Vice-Président)
Mme Suzelle SEVILLE (5^{ème} Vice-Présidente)
Mme Eliane GUIOUGOU-FIRPIONN (6^{ème} Vice-Présidente)
M. Georges BREDENT (8^{ème} Vice-Président)
Mme Marie-Corine LACASCADE-CLOTILDE (13^{ème} Vice-Présidente)

Conseiller Communautaire - Membre du Bureau :

M. Fabert MICHELY

Autres Conseillers Communautaires :

Mme Alberta ALBERI BELAYE-MAURICE
M. Harry DURIMEL
Mme Kitty WALPO
Mme Nadège THÉOPHILE

Absents : 9

Vice-Président :

M. Pierre THICOT (15^{ème} Vice-Président)

Conseillers Communautaires - Membres du Bureau :

Mme Corinne PETRO
M. Justin DESSOUT
M. Michel RINÇON

Autres Conseillers Communautaires :

Mme Sylvie CHAMMOUGON-ANNO
M. Chazy CIRANY - M. Daniel MARSIN
M. Patrick SELLIN - M. Olivier SERVA

Conformément à l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, les conditions de quorum étant réunies, le Conseil peut valablement délibérer.

Le secrétariat est assuré par *Madame Murielle JABES*.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE ;



- VU le Code Général des Collectivités Territoriales (*CGCT*);
- VU l'arrêté préfectoral n°2008/2042/AD/II/2 du 30 décembre 2008 portant création de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence ;
- VU l'arrêté préfectoral n°2012-1322/SG/DICTAJ/BRA en date du 29 novembre 2012 portant extension de périmètre de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence à la ville de Baie-Mahault au 1^{er} janvier 2013;
- VU l'arrêté préfectoral n°2015/115/SG/DICTAJ/BRA daté du 7 décembre 2015 portant modification des statuts de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence ;
- VU la délibération n°10.12.09/118 délibération du Conseil Communautaire de CAP Excellence du 14 décembre 2010 relative à la définition de l'intérêt communautaire des compétences transférées ;
- VU la délibération n°2014.04.01/01 du Conseil Communautaire du 23 avril 2014 portant élection du Président de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence ;
- VU la délibération n°2014.09.07/76 du Conseil Communautaire du 19 septembre 2014 portant approbation du règlement intérieur du Conseil, du Bureau et des Commissions communautaires de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence ;

Considérant le rapport du Président;

Par arrêté préfectoral n° 2015/115/SG/DICTAJ/BRA du 7 Décembre 2015, les statuts de la Communauté d'Agglomération ont été modifiés afin que cette dernière exerce les compétences Environnement et Cadre de Vie à compter du 1^{er} Janvier 2016.

Ces compétences intègrent notamment « la collecte et le traitement des déchets ménagers et assimilés » visés par l'article L. 5216-5-II du CGCT.

Les enjeux de la gestion des déchets sont particulièrement importants sur le territoire de la Communauté d'Agglomération : les usagers et bénéficiaires du service public provenant de l'ensemble du département, la qualité et l'impact des projets menés excèdent largement le périmètre de ses 3 villes membres. Par ailleurs Cap Excellence pèse à elle seule près de 45 % du budget de fonctionnement du SYVADE de la Guadeloupe.

A compter de 2017, la Communauté d'Agglomération devra optimiser les coûts et la qualité du service tout en se conformant aux nouvelles obligations réglementaires imposées par la Loi sur la Transition Energétique, mais également se donner les moyens d'un leadership ambitieux, en adéquation avec les exigences de sa zone d'influence.

Afin de remplir ces objectifs, il est proposé de constituer une Commission Déchets qui aura pour objectifs d'examiner les affaires qui lui seront soumises, d'émettre des avis ou de formuler des propositions, et donc de préparer les décisions du Conseil Communautaire.



Après avoir délibéré ;

DÉCIDE, À L'UNANIMITÉ;

ARTICLE 1- De créer, conformément aux articles 35 et 36 du règlement intérieur des commissions de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence adopté par le Conseil Communautaire le 19 septembre 2014, une **Commission « Déchets »** composée de dix (10) membres.

ARTICLE 2- De désigner en qualité de membres de la **Commission « Déchets »** les élus suivants:

M. Eric JALTON

(Président de droit)

M. Maurice LORQUIN

(Conseiller Communautaire)

Mme Renée-George NABAJOTH-DELOUMEAUX

(14^{ème} Vice-Présidente)

M. Dominique BIRAS

(11^{ème} Vice-Président)

M. Henry FULBERT

(Conseiller Municipal de la ville des Abymes)

M. Chazy CIRANY

(Conseiller Communautaire)

M. Jocelyn LÉRÉMON

(Conseiller Communautaire)

Mme Jacqueline FAVORINIUS

(Conseillère Municipale de la ville de Baie-Mahault)

M. Jean-Charles SAGET

(Conseiller Communautaire)

M. Gérard DESTOUCHES

(Conseiller Municipal de la ville de Pointe-à-Pitre)



ARTICLE 3- D'inviter aux travaux de la Commission, dans une démarche permanente de concertation et de respect des déterminants de l'Agenda 21, des représentants des usagers, des professionnels et des partenaires financiers :

- Un représentant de la CLCV ;
- Un représentant de la FNADE
- Un représentant de l'ADEME (*Délégation Régionale*).

ARTICLE 4- De donner tous pouvoirs à Monsieur le Président de CAP Excellence pour la mise en œuvre pratique de la présente délibération.

ARTICLE 5- Le Président, le Directeur Général et le Comptable Public du Centre des Finances Publiques de l'Agglomération CAP Excellence, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

La présente délibération sera notifiée à Monsieur le Sous-Préfet de l'arrondissement de Pointe-à-Pitre, à Monsieur le Député-Maire de la ville des Abymes, Madame le Maire de la Ville de Baie-Mahault, à Monsieur le Maire de la ville de Pointe-à-Pitre, aux membres de la Commission « Déchets » ainsi qu'à Madame le Comptable Public du Centre des Finances Publiques de l'Agglomération CAP Excellence.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Guadeloupe, dans un délai de deux (2) mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat.

Elle sera publiée au recueil des actes administratifs de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence.

Pour extrait certifié conforme

Pointe-À-Pitre, le 11 JAN. 2017

Le Président



Eric JALTON



- Délibération transmise à la Sous-Préfecture de Pointe-à-Pitre, le 12 JAN. 2017
- Délibération transmise à Monsieur le Député-Maire de la ville des Abymes, le 12 JAN. 2017
- Délibération transmise à Madame le Maire de la ville de Baie-Mahault, le 12 JAN. 2017
- Délibération transmise à Monsieur le Maire de la ville de Pointe-à-Pitre, le 12 JAN. 2017
- Délibération transmise aux membres de la Commission Déchets, le 12 JAN. 2017
- Délibération transmise à Madame le Comptable Public de l'Agglomération CAP Excellence, le 12 JAN. 2017

